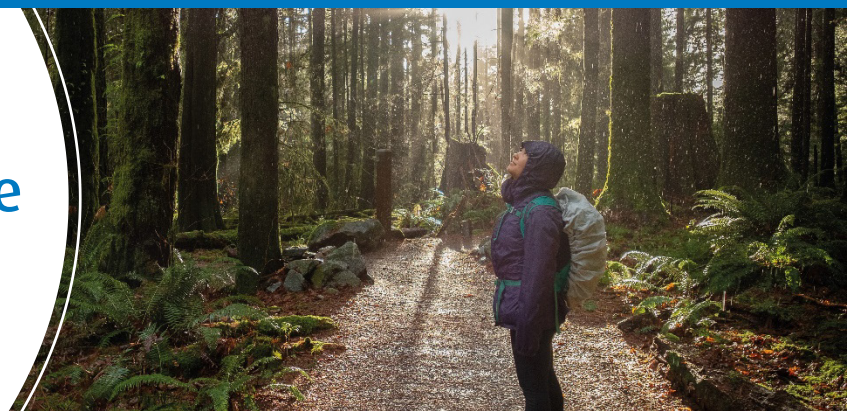


Rapports sur la gérance – Investissement responsable

Cumul de l'année civile T1 2024



À propos

Le rapport trimestriel résume les activités de gérance qui ont été entreprises depuis le début de l'année dans l'ensemble des actifs gérés de BMO Gestion mondiale d'actifs (BMO GMA). Le fait d'assurer une gérance responsable des actifs de nos clients est la pierre angulaire de notre approche en matière d'investissement responsable. Nos activités de gérance se composent de quatre catégories : **Mobilisation**, **Vote par procuration**, **Promotion de politiques** et **Collaboration avec le secteur**.

Pour en savoir plus sur nos politiques, nos approches ou nos rapports annuels, consultez notre site Web à l'adresse <https://www.bmogam.com/ri/>.

Résumé pour l'année en cours 2024

Mobilisation

275	56
activités de mobilisation	jalons atteints

Collaboration sectorielle

19
cotisations et initiatives

Vote par procuration

760	14 %
assemblées au cours desquelles nous avons voté	de votes à l'encontre de la direction

Promotion de politiques

4
activités de politique

Activité de mobilisation – Premier trimestre de 2024

Les activités de mobilisation correspondent à toute interaction au cours de laquelle nous demandons à une entreprise de s'améliorer ou de se conformer à nos attentes en matière de meilleures pratiques, seule ou en collaboration avec d'autres investisseurs. Pour cela ont lieu des réunions, des appels téléphoniques, des sondages, des visites sur place et/ou des tables rondes, et sont échangés des lettres et des courriels.

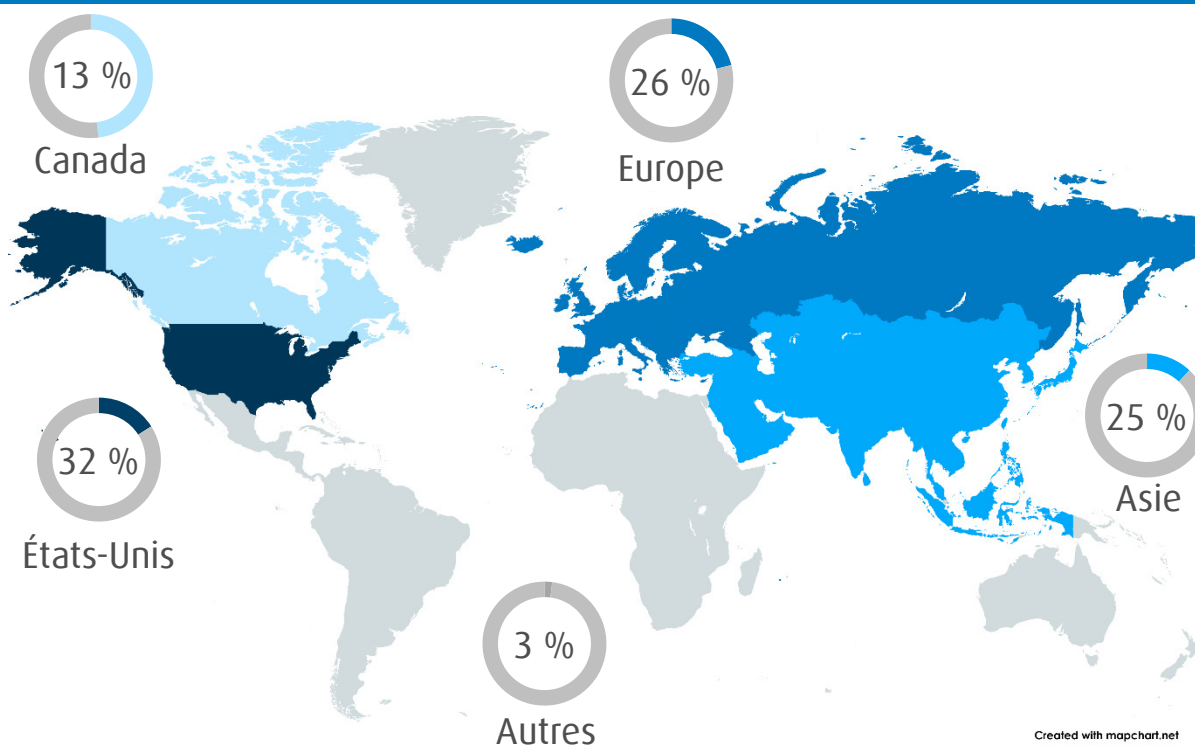
T1 de 2024

	Nombre d'activités de mobilisation	Nombre de sociétés mobilisées	Nombre de pays	Nombre de jalons
BMO Gestion mondiale d'actifs	32	21	2	3
reo®	243	213	28	53

Progression annuelle

	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	Cumul de l'année en cours
Nombre d'activités de mobilisation	275	-	-	-	275
Nombre de sociétés mobilisées	231	-	-	-	231
Nombre de pays	28	-	-	-	28
Nombre de jalons	56	-	-	-	56

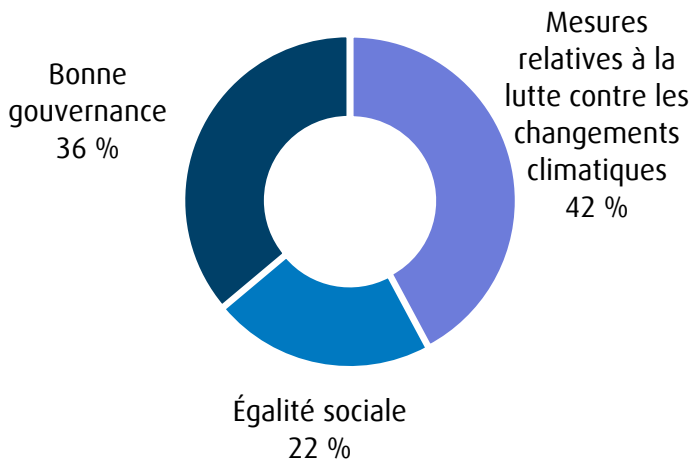
Mobilisation par région depuis le début de l'année 2024



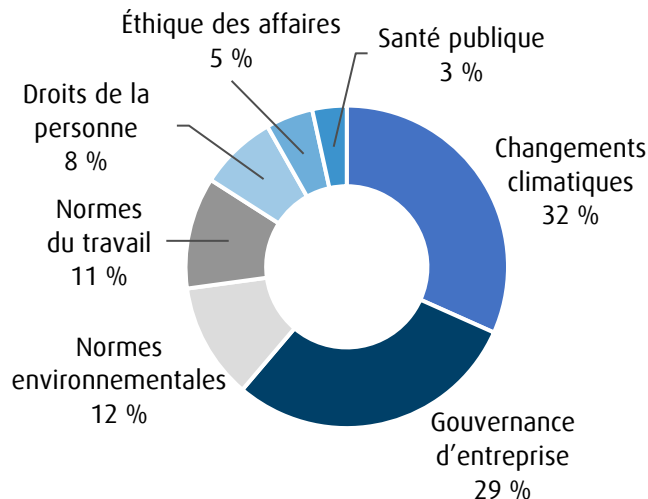
Created with mapchart.net

Activité de mobilisation – T1 2024 (suite)

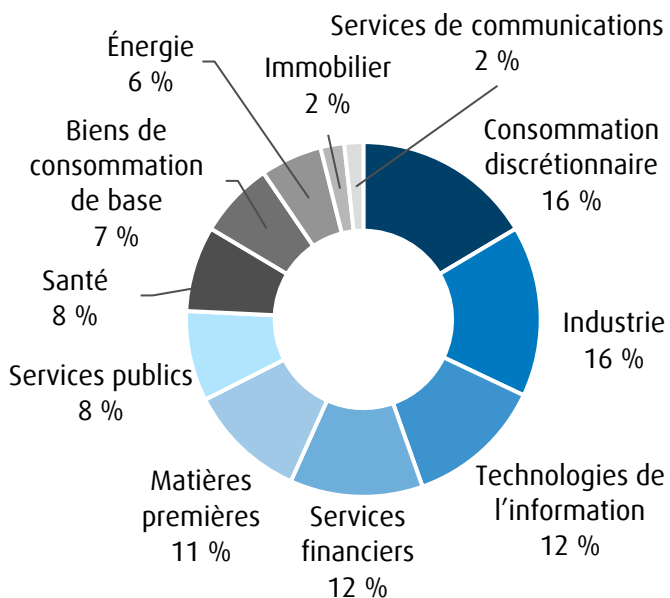
Mobilisations par thème



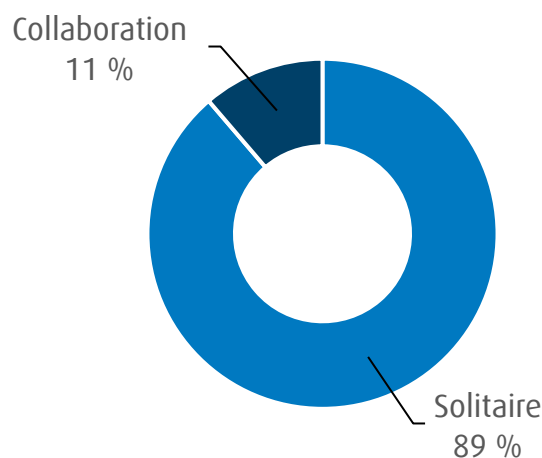
Mobilisations par sujet



Sociétés mobilisées par secteur



Activités de mobilisation par type



Partenariat avec reo®

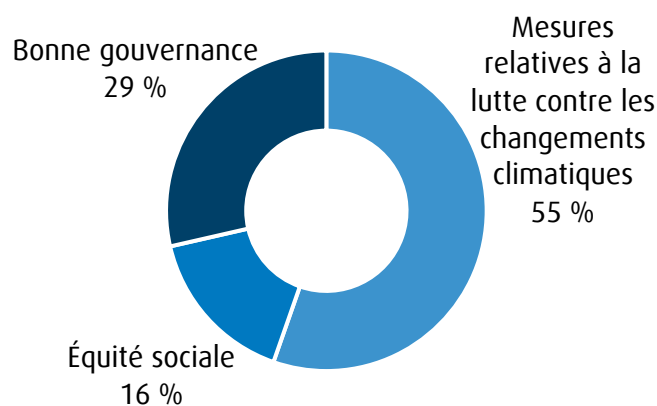
La représentation *reo*®, ou **Responsible Engagement Overlay**, est un tiers fournisseur de service de mobilisation en gestion commune dont BMO GMA a retenu les services pour s'assurer que notre couverture s'étend aux marchés internationaux. L'équipe Investissement responsable (IR) de BMO Gestion mondiale d'actifs exerce son droit de vote et entretient des relations avec des sociétés principalement canadiennes, tandis que *reo*® se concentre surtout sur les marchés internationaux. L'équipe Investissement responsable de BMO Gestion mondiale d'actifs surveille les votes dictés par *reo*® dans l'ensemble des marchés et a la possibilité de les outrepasser. *reo*® a des analystes de mobilisation et de vote attirés, qui sont des spécialistes d'un large éventail de questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), de secteurs et de régions, et qui participent activement aux groupes de collaboration mondiaux ayant une expertise sur la gouvernance et les enjeux de politique publique connexes.

Jalons de mobilisation – T1 2024

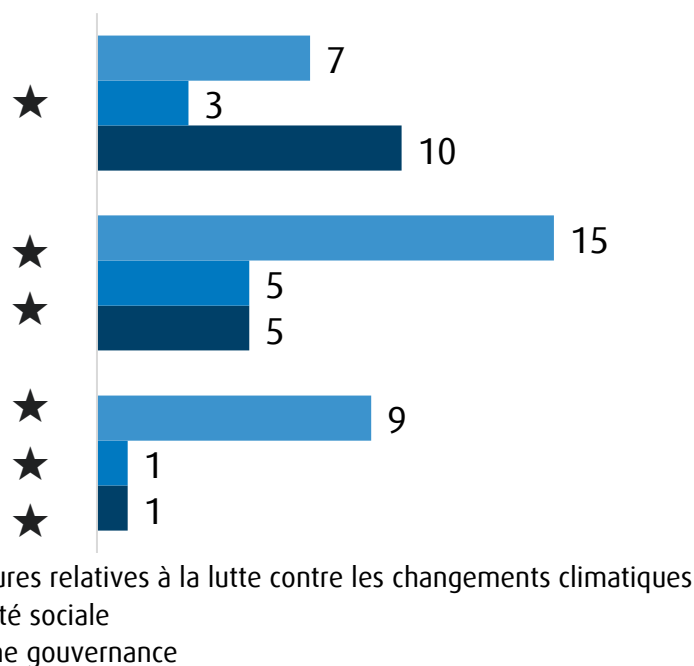
On considère qu'un jalon est atteint lorsqu'une société apporte des améliorations tangibles à ses politiques et pratiques qui s'harmonisent avec nos activités de vote et de mobilisation. Les jalons sont attribués à l'aide d'un système de notation à trois étoiles qui indique l'importance et l'incidence de l'amélioration pour une entreprise.

★ = Changement limité
 ★★ = Changement modéré
 ★★★ = Changement important

Jalons par thème



Cotes Étoile des jalons par thème



● Jalon en vedette – Social

Société minière canadienne – Mesures correctives

Dans le cadre de notre collaboration avec l'initiative **Advance des Principes pour l'investissement responsable**, nous codirigeons la mobilisation auprès d'une société canadienne diversifiée de mines de métaux de base ayant des activités en Amérique latine en ce qui concerne les droits de la personne; nous avons discuté avec la société de son approche en matière de mobilisation auprès d'une collectivité touchée à proximité de l'un de ses sites miniers afin d'apporter des correctifs. Dans le cadre de nos efforts visant à nous harmoniser avec les **Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de la personne**, nous avons également cherché à comprendre les perspectives de cette collectivité. Celle-ci a elle-même une histoire minière et ne s'oppose pas à l'exploitation; elle demande plutôt que les activités soient menées de manière responsable, notamment en ayant un impact minimal sur les sources d'eau potable et la qualité de l'air.

En avril, la société a annoncé qu'elle avait accepté d'investir dans les infrastructures de soins de santé et d'approvisionnement en eau de la collectivité pour répondre aux préoccupations exprimées dans le cadre de sa réponse à une plainte juridique. Nous continuerons de solliciter l'avis de la collectivité pour savoir si ces mesures correctives répondent à ses préoccupations.

Note du jalon : ★★★/★★★

Mobilisation en cours

Sous-thèmes de la lutte contre les changements climatiques :



Atteindre la carbonéutralité



Résilience aux changements climatiques



Transition vers l'énergie propre



Progression d'une économie circulaire



Protection de la nature

● Progression de la circularité dans le secteur des biens de consommation

- **Thème** : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- **Sous-thème** : Progression d'une économie circulaire
- **Type** : Campagne de mobilisation de BMO Gestion mondiale d'actifs sur l'investissement responsable
- **Secteur en vedette** : Consommation discrétionnaire
- **Portée** : Cinq sociétés de portefeuille où une approche circulaire peut réduire les risques liés à la chaîne d'approvisionnement
- **Objectif** : La campagne dépasse les 3 R et examine comment l'utilisation des ressources peut passer d'un modèle « prendre, fabriquer, jeter » à un modèle circulaire, dans lequel les ressources sont conservées dans un service économique utile. L'approvisionnement en matériaux, la conception de produits, la réduction de la quantité de déchets et la récupération des matériaux sont des thèmes précis.
- **Étape** : **Nouveau** / En cours / Terminé



Nous avons approché un grand détaillant pour améliorer la circularité au travers de la **conception des produits, de l'approvisionnement des fournisseurs et des normes**. Plus de 200 000 produits sont sur les tablettes et la société procède régulièrement à des audits des fabricants et des fournisseurs. La société a réalisé des progrès en étendant la **divulgaration de l'information sur la chaîne d'approvisionnement**, en mettant d'abord l'accent sur les marques qu'elle détient, et en divulguant maintenant l'information aux fournisseurs de textiles de niveau 1. La société gère les risques liés aux déchets en participant au **Pacte des plastiques du Canada** et au **Leadership économique circulaire Canada**.

● Initiative Valuing Water Finance (VWFI)

- **Thème** : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- **Sous-thème** : Protection de la nature
- **Type** : Initiative de collaborations avec les investisseurs
- **Secteur en vedette** : Divers
- **Portée** : Sociétés ayant une empreinte hydrique élevée
- **Objectif** : L'initiative VWFI est un nouvel effort mené par les investisseurs mondiaux pour mobiliser les entreprises dont l'empreinte est élevée afin de valoriser l'eau et la traiter comme un risque financier, en plus d'opérer les changements à grande échelle nécessaires pour mieux protéger les systèmes d'approvisionnement en eau. L'initiative, soutenue par 100 investisseurs et dotée d'un actif sous gestion de 17 000 G\$, demande aux sociétés de répondre aux attentes à l'égard des sociétés en matière de valorisation de l'eau qui s'harmonisent avec l'objectif de développement durable de l'eau de l'ONU pour 2030 (ODD 6)
- **Étape** : **Nouveau** / En cours / Terminé



Nous avons rencontré les représentants d'une grande société de restauration de service rapide établie au Canada, afin de discuter de **la gestion de l'eau** et des risques liés à la dépendance de la société à l'égard de la qualité et de la quantité d'eau, ainsi que des conclusions de leur propre analyse du cycle de vie de l'eau. Nous avons partagé les conclusions de l'initiative **VWFI** concernant l'évaluation sur l'eau, en comparant les progrès de la société, qui détient plusieurs marques et emplacements dans 100 pays à l'échelle mondiale, à ceux de sociétés comparables.

Mobilisations en cours (suite)

Sous-thèmes de l'équité sociale :



Droits de la personne



Droits des Autochtones



Transition équitable



Diversité, équité et inclusion



Inégalité des richesses

● Initiative Advance des PRI

- **Thème** : Égalité sociale
- **Sous-thème** : Droits de la personne
- **Type** : Initiative de collaborations avec les investisseurs
- **Secteur en vedette** : Matières premières
- **Portée** : Trois sociétés minières canadiennes menant des activités importantes à l'extérieur du Canada
- **Objectif** : Faire progresser la diligence raisonnable en matière de droits de la personne par les sociétés émettrices et des résultats sociaux plus équitables en mettant l'accent sur l'adoption et la mise en œuvre des **Principes directeurs des Nations Unies (UNPPG)** et en favorisant des pratiques qui favorisent le travail décent et l'engagement politique responsable.
- **Étape** : Nouveau / **En cours** / Terminé



Les premières activités de mobilisation étaient axées sur le renforcement des politiques et pratiques des trois sociétés émettrices en matière de droits de la personne. Les émetteurs exercent leurs activités minières dans les pays du Sud, où les risques liés aux droits de la personne sont souvent plus élevés. Nous encourageons un émetteur à prendre des engagements de politique publique et des alignements plus fermes avec les **UNPPG** et la **Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA)**, y compris le maintien continu du **consentement libre, préalable et éclairé (CLPE)**. Nous avons encouragé la remise en état après qu'un représentant des ayants droit local a signalé des préoccupations actuelles de la collectivité au sujet des impacts environnementaux historiques non corrigés des activités minières. Enfin, nous avons demandé à un troisième émetteur de communiquer les risques les plus importants liés aux droits de la personne par site et de communiquer les processus de diligence raisonnable initiaux et futurs de la société lorsqu'elle décide de travailler en partenariat avec des entités d'État, conformément aux attentes des **UNPPG**.

● Diligence raisonnable en matière de droits de la personne

- **Thème** : Égalité sociale
- **Sous-thème** : Droits de la personne
- **Type** : Campagne de mobilisation de BMO Gestion mondiale d'actifs sur l'investissement responsable
- **Secteur en vedette** : Divers
- **Portée** : Les plus grandes sociétés canadiennes dans les secteurs où les chaînes de valeur sont les plus exposées aux répercussions importantes sur les droits de la personne
- **Objectif** : Faire progresser la sensibilisation des sociétés canadiennes, l'adoption et la mise en œuvre de meilleures pratiques en matière de **diligence raisonnable à l'égard des droits de la personne** afin de prévenir et d'atténuer les répercussions négatives sur les droits de la personne et les risques d'investissement.
- **Étape** : Nouveau / **En cours** / Terminé



En 2022, nous avons procédé à une analyse de référence de 29 des plus grandes sociétés canadiennes en ce qui a trait à l'adoption et à la mise en œuvre de la politique de **diligence raisonnable à l'égard des droits de la personne**, en tenant compte des lois nationales et internationales à venir (et maintenant entrées en vigueur) afin de prévenir et d'atténuer les répercussions négatives des activités commerciales sur les droits de la personne. La recherche anonyme a été publiée au début de 2023 et a orienté cette campagne. Jusqu'à présent, nous avons eu **83 engagements** avec **24 sociétés** et, au premier trimestre de l'exercice 2024, nous en avons eu **9** avec **quatre sociétés**. Les discussions initiales se sont concentrées sur les attentes des investisseurs à l'égard des **UNPPG** conformes à la **diligence raisonnable à l'égard des droits de la personne**, ainsi que de la responsabilité obligatoire des entreprises en matière de droits de la personne, entre autres. En 2024, nous suivrons les progrès des sociétés et fournirons des conseils et des recommandations fondés sur les rapports de sociétés déposés en vertu de la **Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement du Canada (projet de loi S-511)**.

Collaboration sectorielle



Nouvelles initiatives en 2024

Spring est une initiative des PRI en matière de gérance de la nature, qui incite les investisseurs à user de leur influence pour stopper et inverser la perte de biodiversité mondiale d'ici 2030. La détérioration de la nature à l'échelle mondiale est une source de risque pour les investisseurs institutionnels, car leur capacité à créer de la valeur à long terme dépend d'un large éventail de services écosystémiques offerts par les émetteurs dans lesquels ils investissent. Par conséquent, les risques planétaires, qui englobent les changements climatiques, la perte de biodiversité et la pollution, présentent un risque systémique et financier important pour les émetteurs et les investisseurs institutionnels.

Nous avons souscrit à Spring pour soutenir la protection de la biodiversité et les résultats positifs liés à la nature, conformément au [Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal](#). En date de mai 2024, l'initiative **Spring** est approuvée par 198 investisseurs pour un actif sous gestion total de 15 000 milliards de dollars.

Autres collaborations d'activités de mobilisation



Tous les logos et marques de commerce d'autres sociétés appartiennent à ces sociétés respectives.

Fonds en vedette

Nos activités de mobilisation couvrent de nombreux placements en fonds publics et privés de BMO Gestion mondiale d'actifs. Voici quelques points saillants du dernier trimestre civil par fonds pertinent. Chaque trimestre, nous pouvons choisir différents fonds en fonction des activités et des jalons pertinents atteints. Nous divisons nos efforts de mobilisation en sept sujets : **Gouvernance d'entreprise**, **Éthique des affaires**, **Changements climatiques**, **Normes environnementales**, **Droits de la personne**, **normes du travail** et **Santé publique**.

T1 2024	Nombre de sociétés mobilisées	Principal sujet de mobilisation	Nombre de jalons atteints	Faits saillants d'un jalon <i>Une société de ce fonds :</i>
FINB BMO MSCI USA ESG Leaders (ESGY)	28	Gouvernance d'entreprise	3	A publié un plan de transition climatique
BMO Portefeuille FNB équilibré	215	Éthique des affaires	48	A amélioré la diversité des genres au sein du conseil d'administration
Fonds alpha intelligent d'actions canadiennes BMO Gestion d'actifs <i>Produit institutionnel</i>	14	Changements climatiques	1	A atteint une représentation de 30 % de femmes dans le conseil d'administration
FINB BMO MSCI EAFE ESG Leaders (ESGE)	22	Changements climatiques	4	A établi des cibles de réduction des émissions absolues et un engagement en faveur de la SBTi
BMO Portefeuille diversifié de revenu	164	Normes du travail	12	S'est engagée à divulguer les activités de lobbying climatique
FNB BMO ESG Équilibré (ZESG)	67	Changements climatiques	14	S'est engagée à valoriser positivement l'environnement d'ici 2030
BMO Fonds de dividendes	11	Gouvernance d'entreprise	2	A amélioré la divulgation de l'indépendance des auditeurs

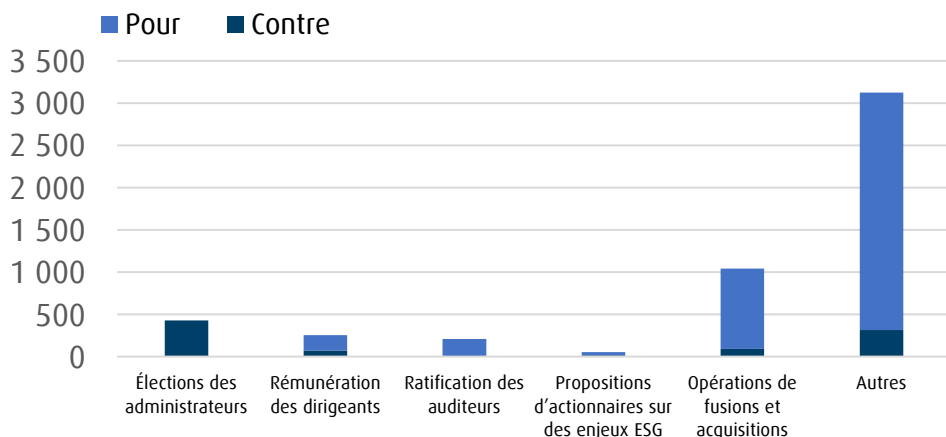
Vote par procuration – T1 2024

760
assemblées au cours desquelles nous avons voté

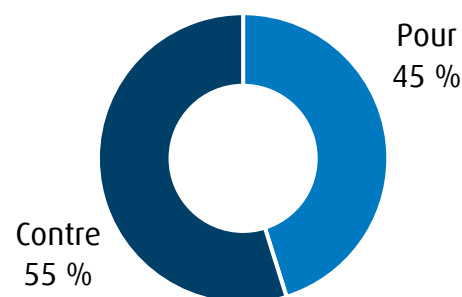
6 834
éléments ayant fait l'objet d'un vote

14 %
votes à l'encontre de la direction

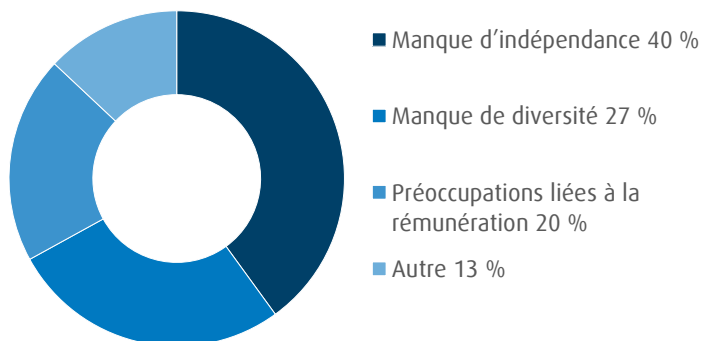
Votes par sujet



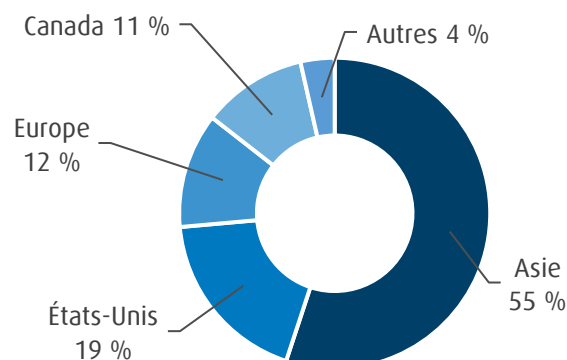
Propositions des actionnaires



Votes à l'encontre des administrateurs



Votes par marché



Votes par procuration (en cours)

Entre janvier et mars 2024, nous avons voté lors d'un peu plus de **750 assemblées**, en majorité sur les marchés asiatiques. La majeure partie de nos votes portaient sur des questions liées aux administrateurs et à d'autres sujets. Nous avons voté en faveur d'environ 45 % des **propositions**, contre 55 % d'entre elles, y compris des propositions d'actionnaires sur l'élection des administrateurs et d'autres questions de gouvernance aussi courantes dans certains marchés asiatiques. Nous avons évalué un petit nombre de **propositions d'actionnaires sur des enjeux ESG**; les sujets abordés comprenant la réduction des émissions, le financement climatique, la déclaration de l'impôt pays par pays et les rencontres en personne avec les actionnaires, auxquelles s'ajoute un complément virtuel optionnel, entre autres. En Amérique du Nord, la saison des procurations commence habituellement en avril; mois pendant lequel nous assisterons à une hausse plus importante des assemblées et des propositions d'actionnaires sur les enjeux ESG en Amérique du Nord.

Jalons : Nous sommes heureux de voir plusieurs circulaires de sollicitation de procurations améliorées de la part d'émetteurs canadiens sur la façon d'assurer l'indépendance des auditeurs, surtout lorsqu'un auditeur est en poste depuis plus de 20 ans. Nous en avons activement discuté avec les sociétés émettrices en 2023.

Veillez consulter nos registres complets de vote par procuration pour les fonds d'investissement [ici](#) et les FNB [ici](#).

Promotion de politiques – T1 2024

Les activités de mobilisation des décideurs et des organismes de normalisation sont un moyen pour nous de promouvoir des changements à grande échelle dans l'ensemble des secteurs, des marchés ou à l'échelle mondiale. Cela peut parfois être plus efficace et avoir plus d'impact que de mobiliser les entreprises une à une.

4 activités de politiques



Présentation d'ECCC sur la **réglementation du méthane** au Canada



Propositions de la **GRI (Global Reporting Initiative)** sur les ébauches de **normes en matière de changements climatiques et les normes énergétiques**



Signataire de la déclaration des investisseurs de l'initiative **Spring des Principes pour l'investissement responsable** (initiative pour la nature)



Rétroaction privée sur le **cadre de communication de l'information des sociétés autochtones** pour les ententes sur les répercussions et les avantages

● En vedette : Activités de promotion de politiques

Réglementation canadienne sur le méthane

Nous avons envoyé une lettre à **Environment and Climate Change Canada (ECCC)** en soutien à une solide réglementation du méthane au Canada. Le méthane est un puissant gaz à effet de serre dont le potentiel de réchauffement de la planète est 84 fois supérieur à celui du CO2 sur une période de 20 ans. La réglementation proposée par **ECCC** pourrait contribuer à réduire les émissions les plus négatives et est conforme à ce à quoi les chefs de file de l'industrie pétrolière et gazière se sont déjà engagés. Une telle réglementation aide également les investisseurs à atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

Nous avons encouragé l'harmonisation avec la réglementation existante sur le méthane de l'**Environmental Protection Agency (EPA)** des États-Unis, signalé notre soutien aux exigences mises en œuvre progressivement et demandé des précisions sur le moment où les exemptions s'appliqueraient pour éliminer toute ambiguïté.

L'équipe IR de BMO Gestion mondiale d'actifs



Graham Takata
Directeur général,
Changements climatiques



Rosa van den Beemt
Directrice générale,
Responsabilité de gérance



Daniel Shannon
Analyste des enjeux ESG



Sarah Morris Lang
Directrice, Initiatives d'égalité sociale



Ajit Singh
Analyste, Vote par procuration
et facteurs ESG

Annexe

Glossaire

Collaboration sectorielle : La collaboration avec d'autres investisseurs institutionnels ayant un point de vue commun au moyen d'initiatives conjointes, d'associations sectorielles et/ou de mobilisations afin de partager les connaissances avec les pairs, de relever les défis du secteur et de communiquer les attentes générales de la communauté des investisseurs aux sociétés et/ou aux organismes de normalisation.

Gérance : L'utilisation des droits et de l'influence des investisseurs pour protéger et améliorer la valeur globale à long terme pour les clients et les bénéficiaires, y compris la valeur des actifs économiques, sociaux et environnementaux communs dont leurs intérêts dépendent.

Mobilisation : Des interactions et un dialogue constructifs entre un investisseur (ou parfois un fournisseur de services tiers, comme *reo*[®]) et une société émettrice afin de soutenir les rendements à long terme en atténuant le risque et en tirant parti des occasions en améliorant ses pratiques de gestion des facteurs ESG, en faisant des progrès en matière de durabilité ou en améliorant la divulgation de l'information.

Promotion de politiques : La mobilisation auprès des gouvernements, des organismes de réglementation, des organismes de normalisation ou des organismes sectoriels afin d'influencer les règlements et les politiques qui font la promotion de pratiques de placement durables.

Proposition des actionnaires : Une proposition soumise par les actionnaires qui présente une demande ou une recommandation au conseil d'administration d'une société ouverte. Les actionnaires peuvent voter sur la résolution lors de l'assemblée générale annuelle de la société, sauf si elle est retirée.

Vote par procuration : L'exercice du droit de vote relatif aux résolutions de la direction et/ou des actionnaires pour exprimer officiellement une approbation, ou une désapprobation, sur des questions pertinentes.

Avis de non-responsabilité

Ce document est fourni à titre informatif seulement. L'information qui s'y trouve ne constitue pas une source de conseils fiscaux, juridiques ou de placement et ne doit pas être considérée comme telle. Les stratégies de négociation ou les placements particuliers doivent être évalués en fonction des objectifs de placement de l'investisseur. Il est préférable, en toute circonstance, d'obtenir l'avis de professionnels.

Tout énoncé qui repose nécessairement sur des événements futurs peut être une déclaration prospective. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de rendement. Elles comportent des risques, des éléments d'incertitude et des hypothèses. Bien que ces déclarations soient fondées sur des hypothèses considérées comme raisonnables, rien ne garantit que les résultats réels ne seront pas sensiblement différents des résultats attendus. L'investisseur est prié de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Concernant les déclarations prospectives, l'investisseur doit examiner attentivement les éléments de risque décrits dans la version la plus récente du prospectus, de la notice d'offre ou d'autres documents d'offre du fonds.

Les placements dans les fonds d'investissement et dans les fonds négociés en bourse (FNB) peuvent comporter des frais de courtage, des frais de gestion et d'autres frais (s'il y a lieu). Les placements dans les fonds d'investissement peuvent comporter des commissions de suivi. Veuillez lire l'aperçu du fonds, l'aperçu du FNB ou le prospectus du fonds d'investissement ou du FNB en question avant d'investir. Les fonds d'investissement et les FNB ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Pour connaître les risques liés à un placement dans les fonds d'investissement BMO, les FNB BMO ou les fonds communs de BMO Gestion d'actifs, veuillez consulter les risques spécifiques énoncés dans le prospectus, la notice d'offre ou autres documents d'offre du fonds. Les FNB BMO et la série FNB des Fonds d'investissement BMO s'échangent comme des actions, peuvent se négocier à escompte à leur valeur liquidative et leur valeur marchande fluctue, ce qui peut augmenter le risque de perte. Les distributions ne sont pas garanties et sont susceptibles d'être changées ou éliminées.

Les fonds d'investissement BMO sont gérés par BMO Investissements Inc., une société de gestion de fonds d'investissement et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal. Les FNB BMO et les fonds communs de BMO Gestion d'actifs sont gérés par BMO Gestion d'actifs inc., une société de gestion de fonds d'investissement et de gestion de portefeuille et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

« BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.